



Votre rendez-vous régulier avec la Commune de Holtzheim

Édito



En ce printemps 2019, une fois encore, la municipalité a travaillé dans tous les champs de la politique locale.

Nous avons œuvré en faveur d'une modification du PLU intercommunal pour une répartition plus équitable des logements aidés sur le ban communal ; en même temps nous veillons à préserver au cœur du village le patrimoine bâti, facteur d'identité et d'attractivité pour nos habitants.

En matière de grands travaux, alors que le parvis de la Mairie a été embelli, que la rue de Wolfisheim, la digue et la rue du Stade ont été réaménagées et inaugurées en présence des élus de l'Eurométropole de Strasbourg, le chantier de la rue de Lingolsheim a démarré. Là aussi, la sécurité des personnes, des cyclistes et des piétons nous guide dans nos choix de voirie.

En matière de piste cyclable, la Commune, en collaboration avec l'Association Foncière, s'est donnée les moyens d'aménager un nouveau chemin d'exploitation.

Dans le champ du social, le Centre Communal d'Action Sociale poursuit tout au long de l'année sa politique en faveur des plus démunis, des opérations de don du sang et de soutien à l'épicerie sociale.

Soulignons également les initiatives de la commission Petite Enfance, École et Jeunesse qui a introduit l'opération « un fruit à la récré » par semaine, accompagne les projets des enfants du Conseil Municipal et prépare déjà l'« été jeunes » à venir.

En matière de fêtes, la Commune n'est pas en reste : les 10 ans de l'Espace Marceau nous ont valu une superbe journée d'anniversaire et la fête de la musique a comme d'habitude attiré beaucoup de Holtzheimois et de visiteurs extérieurs.

C'est qu'il fait bon vivre à Holtzheim : les participants à la journée citoyenne en sont convaincus et ont cette année encore retroussé les manches, avec le sourire !

Un grand merci à chacun et chacune, très impliqués dans l'embellissement de notre Commune.

votre Maire
Pia IMBS

N°36
Juin - 2019

Dans ce numéro...

MODIFICATION DU PLU

Répartition des logements aidés et recensement des bâtiments intéressants

ÉTÉ JEUNES

Calendrier des activités et des sorties

ÉCOLES

Rencontres avec nos voisins allemands et lancement de l'opération "un fruit à la récré"

ESPACE MARCEAU

Un anniversaire réussi et une rentrée qui se prépare déjà

ET PLUS ENCORE... Brèves, infos, agenda culturel...



Réunion publique relative à la **modification n° 2 du PLUi**

La municipalité a convié la population de Holtzheim le 24 avril dernier à une réunion d'échanges autour de la modification du PLU intercommunal de l'Eurométropole de Strasbourg (EMS), ceci dans le cadre de l'enquête publique qui se déroulait du 5 avril au 10 mai 2019.

Le Maire a également invité le Président de la commission d'enquête et le service de la planification territoriale de l'EMS.

Trois points de modifications ont été présentés :

1. La Commune de Holtzheim a formulé dès juin 2018 une demande vers l'EMS afin de répartir plus équitablement la construction de logements aidés sur l'ensemble du ban communal.

Alors que la municipalité a déjà témoigné d'un effort de rattrapage en matière de logements aidés (projet Mona Lisa, Cœur du village, Centre Équestre et 24 rue de Wolfisheim), elle souhaite désormais une réelle mixité sociale sur l'ensemble du ban communal.

Ce dispositif a l'avantage d'exclure toute forme de sectorisation de l'habitat social sur une parcelle donnée. Il permet aussi d'éviter le report des opérations des promoteurs sur les parcelles privées non repérées au PLUI à cet effet.

La modification stipule que pour tout nouveau projet de construction à venir, supérieur ou égal à 6 logements, le taux de logement aidé à intégrer à l'opération est de 35 %.

2. Soucieux de conserver l'identité et l'attractivité du village, les élus ont, avec l'ADEUS, opéré un recensement des bâtiments dits « intéressants » : maisons de type alsacien ou autres maisons présentant un intérêt architectural et insérées dans le cœur du village.

Ces bâtiments « intéressants » sont certes démolissables mais devront alors être reconstruits dans la même volumétrie et hauteur afin de préserver une certaine harmonie architecturale dans le centre du village.

De plus un « espace vert » a été identifié au cœur du village afin là aussi, de préserver un cadre de vie agréable et éviter la construction de gros collectifs.

3. En lien avec l'identification du patrimoine bâti, la Commune de Holtzheim a souhaité revoir le périmètre de la zone UAA, couvrant le centre ancien.

Elle correspond au cœur de village, majoritairement composé d'habitat traditionnel, de corps de ferme ou de maisons paysannes, relativement dense et structuré.

Les règles d'urbanisme de cette zone ont pour objectif de :

- Permettre la préservation des formes architecturales et urbaines traditionnelles ;
- Encourager la réhabilitation des bâtiments anciens dans le respect des formes initiales ;
- Maintenir la diversité des fonctions urbaines (commerces, services, habitat...).

Dans le cas de Holtzheim, la zone UAA couvre un périmètre entre les rues de l'École, de l'Église, de Wolfisheim et du Lieutenant Lespagnol.

Le débat qui s'est instauré à l'issue de la présentation de modification du PLUI a permis au Maire de rappeler que ce n'est pas la Commune qui construit mais les personnes privées déposant des demandes de permis de construire elles-mêmes instruites par la Police du Bâtiment de l'Eurométropole de Strasbourg.

Le sujet de la densification du bâti est également abordé ; le Conseil Municipal dans ses délibérations s'est, à plusieurs reprises, exprimé contre la densification qui risque de dénaturer l'identité de la Commune au sein de l'EMS.

Le Maire, au sein de son groupe « Pour une Eurométropole équilibrée » a souvent abordé le sujet au sein du Conseil de l'Eurométropole et dans la presse.

Il n'en demeure pas moins que la densité d'habitation est la contrepartie concrète de l'économie de consommation foncière sur le ban communal.

Il est à noter que la municipalité actuelle tient bien ses promesses de ne pas contribuer à l'étalement urbain : aucun lotissement n'a été créé durant le mandat.

Seules les dents creuses disponibles au sein même du village sont construites et ce sont les propriétaires privés qui déposent les demandes de permis de construire selon les opportunités qui se présentent à eux.

Au sujet du nombre de logements aidés construits et à construire, le Maire a indiqué que plus d'une vingtaine de dossiers de Holtzheimois ont été déposés en mairie afin d'être soutenus lors des commissions d'attribution des logements sociaux. Cette offre répond au besoin des jeunes ménages et des seniors aux revenus plus modestes qui souhaitent rester dans la Commune, besoin auquel la municipalité souhaite répondre.

Quant à l'augmentation de logements privés, construits sur la Commune et ses conséquences en terme d'équipements publics, la municipalité a dès à présent anticipé le besoin d'agrandir les structures scolaires et périscolaires (voir gazette n° 35)

Les participants à cette réunion publique ont largement approuvé la démarche de préservation de l'identité et du patrimoine bâti du village, d'ailleurs des aides et des soutiens pourront être sollicités d'une part auprès du Département du Bas-Rhin et d'autre part auprès de l'ASMA (Association de Sauvegarde de la Maison Alsacienne) avec laquelle la Commune a engagé un partenariat. ■



Retour sur les dernières réunions du Conseil Municipal

aux termes desquelles il a notamment été :

Le 05 avril 2019

- Approuvé le compte de gestion 2018 établi par le Trésorier et retraçant les postes de débits et de crédits (après avoir constaté que les résultats d'exécution du compte de gestion 2018 sont identiques à ceux du compte administratif 2018) ;
- Approuvé le compte administratif, lequel retrace la situation exacte et réelle des finances de la collectivité au 31 décembre 2018 et doit correspondre au compte de gestion sus-évoqué. Le compte administratif de l'exercice 2018 fait apparaître les résultats suivants :
 - » L'exercice 2018 est déficitaire de 1.674.614,24 €, montant déterminé comme suit :
investissement = 2.016.668,52 € / fonctionnement = 342.054,28 €,
 - » Cumulé au résultat de l'exercice 2017, il présente un résultat de clôture excédentaire de 554.478,77 € ;
- Approuvé le budget supplémentaire 2019 s'équilibrant en dépenses et en recettes à :
 - » 98.607,87 € en fonctionnement,
 - » 330.000,00 € en investissement ;
- Décidé de demander à l'Etat une Dotation de Soutien à l'Investissement Local s'agissant de la mise en conformité du bloc sanitaire de la mairie annexe dans le cadre de l'ADAP (accessibilité personnes à mobilité réduite) ;
- Alloué une subvention de 1.000.- € au profit du Tennis Club pour participer aux frais de fonctionnement de l'association (location de courts de tennis à HautePierre et Dingsheim) ;
- Pris acte des travaux de réfection envisagés du chemin d'exploitation faisant office de piste cyclable se situant dans le prolongement de la rue des Bouleaux par l'Association Foncière de Holtzheim et la Commune de Holtzheim ; décidé de participer auxdits travaux à concurrence de moitié (l'autre moitié restant à la charge de l'Association Foncière) et d'octroyer une subvention de pareil montant à l'Association Foncière qui fera l'avance de la dépense, ladite subvention, dont le montant est actuellement évalué à 1.810.- €, restera à être définitivement fixée en fonction du montant total de l'opération ;
- Autorisé la régularisation de deux contrats emploi compétence (CEC) de 20 h/semaine, pour une durée de six mois, en remplacement de deux contrats venant à expiration à l'Ecole maternelle ;
- Décidé d'acquérir l'immeuble sis au 13 rue de l'Ecole ayant constitué l'agence du CREDIT AGRICOLE moyennant un montant global (prix + commission + indemnité d'immobilisation) de 119.200.- € ; ledit immeuble devra ainsi permettre d'agrandir la surface disponible pour les activités scolaires, périscolaires et du RAM (relais d'assistants maternels) et d'entrevoir à terme l'extension des bâtiments actuels.

Le 17 mai 2019

- Validé les tarifs de la taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE) pour l'année 2020 ;
- Décidé de transférer une partie des dépenses de fonctionnement de la médiathèque pour un montant de 9.280.- € en investissement afin de pouvoir récupérer la TVA générée ;
- Pris acte que le budget s'équilibre en dépenses et en recette à 2.596.507,87 € en section de fonctionnement et à 1.272.452,00 € en section d'investissement ;

- Fixé les tarifs de location de la salle des associations du complexe Salle de la Bruche ;
- Approuvé l'octroi d'une subvention complémentaire de 1.518.- € au profit de l'Association Foncière de Holtzheim afin de parfaire le financement des travaux de réfection du « chemin partagé » (cf ci-dessus principe approuvé lors de la précédente séance) ;
- Décidé d'accorder la gratuité des droits de place pour les forains à l'occasion du Messti 2019 en contrepartie du feu d'artifice qui sera réalisé par eux ;
- Autorisé la régularisation de trois contrats emploi compétence (CEC) de 20 h/semaine en remplacement de trois contrats venant à expiration à l'École maternelle ;
- Procédé à l'établissement de la liste préparatoire des jurys d'assises ; 9 habitants de notre Commune ont ainsi été tirés au sort à cette fin ;
- Été pris connaissance du Contrat de Projet Partenarial d'Aménagement approuvé par le Conseil de l'Eurométropole de Strasbourg le 03 mai 2019 ayant notamment pour objet d'étudier et de proposer de nouveaux aménagements sur le territoire autour des axes actuels et couvrant la totalité des emprises de l'A35 et de la RN4/A351 ; après avoir échangé longuement sur les termes du contrat ainsi proposé, le Conseil Municipal :
 - » n'a pas approuvé la stratégie dudit contrat qu'il a décidé de ne pas régulariser en l'état ;
 - » a décidé de proposer la participation de la Commune aux réflexions qui seront menées dans le cadre de l'Atelier des territoires.

Rencontres des correspondants scolaires de Holtzheim et Willstätt

LE 01 AVRIL 2019 :

Après de nombreux échanges épistolaires et vidéos, les élèves de CE2-CM1 de Holtzheim sont enfin allés rencontrer leurs correspondants allemands le lundi 1^{er} avril 2019 à Willstätt. Ils ont tous, à l'unanimité, passé une excellente matinée et ont été remarquablement bien accueillis. M. le Maire et le Directeur de l'école ont ouvert le bal par un petit mot de bienvenue. Ensuite, les activités se sont joyeusement enchaînées : création d'une grande affiche souvenir du jumelage entre Holtzheim et Willstätt, grand rallye dans la cour de l'école, tournoi de football et pour finir, pique-nique au soleil ; dans le beau cadre de l'école Moscheroch – Schule de Willstätt. Les enfants, ravis de leur matinée, se sont quittés avec un grand pincement au cœur, et déjà dans l'attente de se revoir !

Depuis lors, il y a eu des échanges de lettres, de vidéos et de petits cadeaux, afin de maintenir le lien entre les deux classes.■



LE 28 MAI 2019 :

Après presque deux mois sans s'être vus, les élèves de Willstätt se sont déplacés à Holtzheim, mardi 28 mai 2019, prêts à passer à nouveau une belle matinée avec leurs correspondants. Mme le Maire Pia IMBS, Philippe KNITTEL, responsable du Jumelage et quelques élus ont accueilli le groupe allemand dans la cour par une rapide parole de bienvenue. Les enfants français puis allemands ont alors présenté un chant. Ils ont ensuite participé à une activité de création sur le thème des couleurs du drapeau français et du drapeau allemand. Diverses activités sportives se sont succédées, avant de se terminer par un pique-nique dans le parc du village. A nouveau un bilan très positif ! Les enseignants parlent déjà de reconduire l'action l'année prochaine !

Nous tenons à remercier tous les membres de ce partenariat franco-allemand : les élèves bien sûr, les directeurs des deux écoles, les maires, les élus du conseil municipal, les parents accompagnateurs, l'Euro-District, qui nous a permis de financer les deux trajets de bus, Julie SIEBENBOUR, enseignante à Holtzheim et Nora HEES, enseignante à Willstätt.■



Les besoins de pistes cyclables à Holtzheim et la réalisation d'un nouveau chemin partagé



L'Eurométropole de Strasbourg est gestionnaire de la compétence d'aménagement de voirie et des pistes cyclables.

À ce titre, la Commune de Holtzheim a été interrogée, comme toutes les autres communes de l'agglomération, sur ses besoins en matière de piste cyclable.

Bien sûr, les besoins les plus impérieux sont les projets intercommunaux et concernent les pistes entre Holtzheim et Wolfisheim d'une part et entre Holtzheim et Achenheim d'autre part.

Ces attentes sont d'autant plus fortes et justifiées qu'elles permettraient de rejoindre plus aisément le canal de la Bruche (direction Strasbourg) et/ou le collège d'Achenheim. Il est à noter que la piste cyclable entre Holtzheim et Wolfisheim est bien inscrite en tant que telle dans le projet plus global de la VLIO... tant attendue depuis de longues années.

Les pistes cyclables répondent au besoin plus large de passer à des modes de transport doux, pour le travail et le loisir, mode de déplacement à encourager largement vu notre besoin à tous de diminuer les émissions de gaz à effet de serre.

L'Eurométropole a inscrit l'ensemble des demandes

de pistes cyclables formulées par ses 33 communes dans le Plan d'Actions pour les Mobilités Actives (PAMA) et l'actualisation du schéma directeur Vélo voté en Conseil d'Eurométropole le 1er mars 2019 ; l'horizon temporel de ce plan est celui fixé par les objectifs du PLUi, à savoir 2030.

Dans l'attente de décisions et d'éléments de planning plus précis, la municipalité a engagé une discussion avec l'Association Foncière pour aménager un chemin d'exploitation qui se situe dans la prolongation de la rue des Platanes jusqu'à la limite du ban communal de Oberschaeffolsheim.

Les deux instances Commune et Association Foncière ont partagé les frais d'aménagement et la Commune va faire poser une barrière pour rappeler que ce nouveau chemin partagé n'est pas destiné aux voitures. Il doit répondre aux besoins des piétons, cyclistes et très ponctuellement aux machines agricoles.

Le chemin mérite encore quelques aménagements en arrivant sur le ban de Oberschaeffolsheim. Il sera inauguré à la rentrée avec l'association voisine ARBRES (ARBRES <https://arbres.asso.fr>) qui milite, entre autres, pour la création de nouvelles pistes cyclables dans le secteur. ■



Rencontre du monde économique

C'est un petit déjeuner qui a réuni une vingtaine d'entreprises ce 22 mai dans la nouvelle salle des associations de la salle de la Bruche à l'initiative de Madame le Maire pour permettre un échange Commune-monde économique et aborder divers sujets notamment concernant la biodiversité.

Après le tour de table de présentation, Madame le Maire fait part de l'avancement des dossiers transport public et agrandissement de la zone Joffre.

La parole est ensuite donnée à Mme Charnaux de la Direction Urbanisme et Territoire de l'Eurométropole pour présenter la charte pour la biodiversité que les entreprises peuvent signer en s'engageant sur divers thèmes. Huit entreprises décident de jouer le jeu. Elles seront accompagnées par l'Eurométropole dans leur engagement et bénéficieront de divers soutiens tant dans le domaine de la communication que de la mise en place effective.

Puis « l'engagement sociétal » des entreprises est abordé, notamment la façon dont elles pourraient renforcer les liens avec la Commune : participation aux opérations don du sang, banque alimentaire, journée citoyenne... mais aussi une opération portes ouvertes qui permettra de mieux se faire connaître auprès des familles des salariés et des Holtzheimois. Ce projet qui a suscité un bel intérêt parmi les entreprises présentes est donc à l'étude pour la rentrée 2019. ■

LA DESTRUCTION DES NIDS DE GUÊPES ET FRELONS DEVIENT UN SERVICE PAYANT

Les sollicitations pour la destruction de nids d'hyménoptères ont augmenté de près de 60% depuis 2017 soit 15.000 interventions. La situation n'est plus tenable humainement et matériellement. Le SDIS du Bas-Rhin informe la population vouloir se repositionner sur ses missions premières de protection des personnes, des biens et de l'environnement. **Depuis le 1^{er} mai 2019, il est donc demandé une participation de 50 à 80 € en fonction des moyens déployés.** Le coût, compétitif, permet d'éliminer les sollicitations infondées ou de confort sans toutefois laisser les habitants sans solution.



BILAN SAISON 2018/2019 DE L'ÉQUIPE PREMIÈRE DE LA VOGESIA BASKET

Le coach Eric Zimmer revient sur la saison passée :

« C'est une saison un peu plus compliquée pour cette deuxième en Nationale 2. Nous finissons 11^{ème} à égalité de points avec le 8^{ème} mais avec un panier average un peu moins favorable. Mon équipe n'est composée d'aucun joueur professionnel et je trouve que cette place est celle que nous méritons. Nous avons 10 victoires pour 16 défaites, donc un bilan moins bon que celui équilibré de l'an dernier (13 victoires et 13 défaites), mais vu les aléas de blessures, nous nous sommes maintenus sans frayeur.

Cerise sur le gâteau, encore une fois et pour la deuxième année consécutive nous remportons la coupe du Crédit Mutuel qui était l'un de nos objectifs. Nous avons battu tour à tour le Wosb (Nationale 2), Strasbourg Saint Joseph, la réserve de Gries (Nationale 3) et Schaeffersheim en finale. »





Nouvelle Journée Citoyenne

Superbe journée citoyenne le 25 mai à Holtzheim, la troisième édition déjà : plus de 100 enthousiastes, petits et grands ont répondu présents pour embellir la Commune : travaux de peinture à l'école et au niveau de la digue, jardinage en de nombreux points du village, menuiserie et préparation des décorations de Noël, désherbage des deux cimetières et atelier cuisine pour restaurer les nombreuses équipes qui se sont constituées. C'est une vraie chance de pouvoir compter sur la forte implication de ces nombreux bénévoles; merci aux élus et service technique pour la préparation des chantiers; merci à nos sponsors : le Département du Bas Rhin, le Crédit Mutuel et le Leclerc Express.■



La récré c'est fruité !

Dans le cadre du programme européen « **Des fruits et légumes à l'école** » la municipalité a mis en place la distribution de fruits bio à l'école élémentaire. C'est à Jean-Paul EHRHARDT, producteur à Oberschaeffolsheim, titulaire d'une double certification BIO, qu'est confiée la livraison de plus de 50 Kgs de fruits frais tous les lundis pour une distribution à nos 192 élèves le mardi, la première ayant eu lieu le 30 avril. Pommes, poires, pêches ... autant de fruits qui ravivent le palais de nos petits écoliers et dont les déchets vont naturellement dans le bac de compostage à côté du poulailler !

Ce programme, financé par l'Union Européenne sur la base de forfaits, a pour but de soutenir et d'encourager l'adoption d'habitudes alimentaires saines dès le plus jeune âge. Il doit être accompagné d'une animation pédagogique trimestrielle, et c'est en toute logique que notre producteur se propose d'accueillir nos élèves au sein de son entreprise pour une visite des lieux et la réalisation de petits travaux pratiques comme le rempotage. ■



On va s'amuser à Holtzheim cet été

Après la dernière sortie au Racing, la Commune propose son programme de "l'été jeunes" pour les 8-18 ans. **A partir du 11 juillet et jusqu'au 29 août : activités multisports, jeux, rencontres et tournois tous les jeudis de 17h15 à 19h30** au foot, accès libre et sans inscription. Soirées à thème jusqu'à 21h les :

- **18 juillet** - soirée "Mac Do" au club house du foot
- **1er août** - soirée barbecue au club house du foot
- **29 août** - soirée de clôture avec barbecue au foot et cinéma à l'Espace Marceau

Les sorties sur inscription et dans la limite des places disponibles à ne pas rater :

- **Le 26 juillet** - accrobranche / plage / pédalo à Brumath
- **Le 26 août** - luge d'été à La Bresse



Les **modalités d'inscriptions** sont disponibles sur le **site de la Commune** ou en **Mairie**.

Pour tout renseignement, vous pouvez **joindre Angélique au 06 84 82 23 55**



Les aînés et le conseil des enfants vont à la chasse aux œufs !



Le mercredi 24 avril, le conseil municipal des enfants ainsi que les enfants du personnel étaient invités à la maison de retraite pour un très bel après-midi d'échanges intergénérationnels. La nouvelle animatrice, Perrine, a organisé une rencontre très riche. Les enfants du conseil sont arrivés avec une rose pour chaque résidente en guise de remerciement, ce qui a beaucoup plu. Ils ont démarré en cherchant des œufs dans tout le jardin par groupe et avec un-e aîné-e tuteur-trice. L'un poussait le fauteuil, l'autre ramassait les œufs et le/la résident-e les gardait bien au chaud pour ne pas les perdre. À l'issue de cette jolie récolte, chaque enfant s'est vu remettre un grand œuf surprise. Puis s'en est suivi un moment de bricolage, toujours sous l'œil bienveillant et plein de sagesse de nos aînés mais également des bénévoles qui œuvrent toute l'année pour le bien-être des résidents. L'association locale « **Animabulle** » était également présente pour un moment convivial avec la découverte des animaux, il y avait des cochons d'inde et des lapins, ils se sont fait coiffer, nourrir et bichonner tout l'après midi. Quelle belle journée. ■

La cabane à livres fait grise mine

Les habitués de la cabane à livres auront remarqué à quel point les rayonnages sont vides. Celle-ci est victime de son succès mais pas celui qu'on imagine. Des pilleurs sans état d'âme choisissent méthodiquement les livres et les mettent en vente sur internet pour quelques euros ! Nous conseillons donc aux donateurs d'apporter leurs livres en mairie afin qu'il y soit apposé le tampon de la cabane à livres de Holtzheim ou de le noter à la main sur la première page de couverture. Nous conseillons aussi de rendre illisible le code barre ISBN. Nous espérons que ces mesures rendront des couleurs à ce beau projet. ■





Deux inaugurations en une

Le 11 mai dernier votre municipalité a inauguré le nouveau parvis de la Mairie avec la fin des travaux rue de Wolfisheim.

Elle a également inauguré ce même matin la digue de Holtzheim nouvellement solidifiée.

Ce fut l'occasion de rappeler les choix ayant conduit à la réalisation de ces travaux, le déroulement de ces derniers, les nuisances alors enregistrées qui ne sont plus qu'un mauvais souvenir maintenant que tous profitent de ces nouvelles infrastructures et de remercier tous ceux qui ont œuvré ...

Une belle matinée en présence des riverains immédiats, des Holtzeimois, des élus, de certains représentants des services de l'EMS et du Vice-Président, M. DEBES.



LE MOT DU POLICIER MUNICIPAL

Opération tranquillité vacances



Le principe de ce service gratuit consiste à assurer une présence policière autour des habitations des personnes devant s'absenter de manière prolongée de leur logement. (Vacances – hospitalisation ...)

La police municipale effectue ainsi des patrouilles de surveillance, fait le tour de la maison et éventuellement du terrain, et s'assure que tout va bien auprès des éventuels voisins, prévenant ainsi le propriétaire ou le locataire en cas de problème... Surtout, par une présence régulière, elle peut dissuader les voleurs et cambrioleurs potentiels.

Pour bénéficier de ce service valable toute l'année les personnes intéressées doivent remplir un formulaire disponible en Mairie.

Nous vous incitons également à conserver les bons réflexes contre les cambriolages :

- Ne laissez pas le courrier s'accumuler dans votre boîte aux lettres et faites vivre votre logement. Demandez à un proche ou un voisin de relever le courrier, d'ouvrir et fermer les volets, d'allumer une lumière.
- Ne laissez pas de clés dans la boîte aux lettres ou sous le paillason, n'inscrivez pas de nom ou d'adresse sur le trousseau.
- Ne laissez rien d'apparent dans le jardin qui puisse être utilisé pour pénétrer par effraction dans le domicile (échelle, outils...).
- N'annoncez pas les dates de vacances sur les réseaux sociaux ou sur votre répondeur téléphonique.

Bonnes vacances !



Bonjour M. SOTH et merci de nous accorder un peu de votre temps. Tout d'abord, pourriez-vous vous présenter à nos lecteurs et nous parler un peu de votre association ?

...> Je m'appelle Richard Soth, je suis retraité et j'habite à Holtzheim. Je préside le Navi Modèle Club 67 depuis maintenant 6 ans. Le but de notre association est de nous amuser et de faire naviguer des bateaux. Nous n'avons pas de local, chacun bricole chez soi. Ce club, c'est la rencontre de tous les passionnés. Nous nous réunissons trois fois par mois à la Gravière du Fort, à l'étang de pêche de Holtzheim ou à celui de Dachstein.

D'où vous est venue cette passion pour le modélisme naval ?

...> Ma passion du modélisme vient du fait que je suis modéliste ferroviaire à la base. Cela a de bons côtés, mais le mauvais côté c'est qu'on est très isolé et toujours à l'intérieur enfermé chez soi. C'est aussi un peu le cas avec le modélisme naval, mais ça nous fait tout de même sortir car il faut bien essayer les bateaux. On se retrouve au bord de l'eau, on est en contact avec la nature et surtout avec d'autres personnes, ce qui nous permet d'échanger.

Quelles sont les différentes étapes de la création d'un bateau ?

...> Il y a tout d'abord un travail de documentation. Vient ensuite tout ce qui concerne la recherche de plans, la recherche historique, la recherche Internet ainsi que la culture personnelle que j'ai pu développer depuis longtemps et qui me sert encore aujourd'hui. Il y a enfin une étude de l'échelle car il faut veiller à ne pas construire

A la découverte du... « Navi Modèle Club 67 »

A l'occasion de la grande pêche à la truite organisée le 5 mai dernier à l'étang de pêche, nous avons pu nous entretenir avec Richard SOTH, Président du Navi Modèle Club 67 afin qu'il nous présente son association.

trop petit ou trop grand et surtout voir si on est capable de le faire car il y a quelquefois des petits détails assez compliqués à réaliser.

Combien coûte en moyenne la construction d'un bateau ?

...> Il n'y a pas vraiment de coût, tout dépend de la taille du bateau. On ne parle jamais de prix, chacun se débrouille selon ses moyens. On utilise aussi beaucoup de matériaux de récupération.

Combien de temps faut-il pour construire un bateau ?

...> Si l'on souhaite en construire un avec le souci du détail, je dirais entre six mois et un an.

Est-il indispensable d'avoir des connaissances dans certains domaines ou, au contraire, des débutants peuvent-ils vous rejoindre ?

...> Il n'y a pas besoin d'avoir de connaissances précises ! Il vaut mieux dire « je ne sais pas faire » et à ce moment-là, on peut vous montrer comment s'y prendre. Moi-même je ne sais pas tout, je découvre encore des choses en modélisme que je ne connaissais pas. On accueille toutes les personnes de bonne volonté. Comme on dit, tout morceau de bois peut flotter !

Une dernière chose à rajouter ?

...> Venez nombreux, nous accueillons tout le monde avec plaisir ! Nous avons également un site Internet qu'on alimente régulièrement et sur lequel on peut retrouver toutes sortes d'informations nous concernant (<https://www.nmc67.fr>).■

Article complet et photos sur :
<http://www.holtzheim.alsace/?p=6257>

Reprise des ateliers d'échec à la médiathèque

Après avoir été assurés par Germaine OTT, c'est Rachel PERISE qui aujourd'hui propose à tous les enfants à partir de 6 ans de (re)découvrir le plaisir d'une partie d'échecs !

« Aimant le contact avec les enfants par mon dernier emploi d'animatrice, c'est avec joie que je me suis proposée pour les initier aux échecs et leur transmettre cette passion du jeu qui fait travailler la concentration, la mémoire ainsi que la logique. »

Pour connaître les dates exactes des cours, merci de vous renseigner auprès de la médiathèque. ■



Les 10 ans de L'espace Marceau

Voilà déjà maintenant 10 ans que l'Espace Marceau est implanté au cœur du village. Depuis toutes ces années, il est devenu un lieu de vie, de rencontres, de découvertes et de partage.

Samedi 18 mai, toute l'équipe de l'Espace Marceau s'est mobilisée pour fêter comme il se doit les 10 ans de la structure. Et le moins que l'on puisse dire, c'est que le programme était chargé ! C'est tout d'abord l'école du cirque d'Achenheim qui a donné le coup d'envoi de cette journée anniversaire en déambulant dans le marché place du Lieutenant Lespagnol, puis en investissant les locaux de l'Espace Marceau en proposant aux visiteurs de s'essayer aux arts du cirque (jonglage, équilibre, diablo...)

Avant de passer aux festivités de l'après-midi, Madame le Maire a pris la parole pour un discours mettant à l'honneur l'Espace Marceau et ses équipes. Cette même équipe a ensuite donné de la voix en entonnant la célèbre chanson d'Alain

Souchon "J'ai 10 ans" avec des paroles revisitées pour l'occasion. La classe de CP de Madame PASSEFORT a également tenu à être présente et à remercier la médiathèque de l'accueillir tout au long de l'année. La chorale Accroche Chœur a pris alors le relais en proposant quelques chansons de son répertoire, puis tout le monde a pu se retrouver autour du verre de l'amitié.

Le reste de la journée s'est déroulé au rythme de nombreuses animations : lecture musicale, présentation de coups de cœur, ateliers dessin pour toute la famille, lecture de kamishibai, atelier street art, ensembles musicaux de l'école de musique, dédicaces d'auteurs locaux, ateliers organisés par l'équipe du périscolaire, démonstration d'impression 3D, ...

Grâce au public venu nombreux et à la météo clémente, cette journée fut un véritable succès ! Merci à tous !

BLOC-NOTES

A noter : le retour des containers de tri rue du Stade sur un nouvel emplacement enrobé

DÉCHETTERIE MOBILE

- Mercredi 10 juillet 11h à 19h
- Lundi 12 août 11h à 19h

DÉCHETTERIE VERTE

- Vendredi 26 juillet 14h à 19h
- Mercredi 28 août 14h à 19h

Le Holtzemer s'adresse à toutes les associations qui souhaitent y voir figurer leurs messages et actualités.

N'hésitez pas à contacter la mairie par courriel : mairie@holtzheim.fr

Les services au quotidien entre holtzheimois : www.holtze-services.fr

Les actualités et photos sur Facebook : www.facebook.com/holtzheim

Les vidéos sur Youtube : www.youtube.com/c/holtzheim

Les manifestations dans les DNA : www.dna.fr/pour-sortir/Loisir/Alsace/Bas-rhin/Holtzheim

La newsletter régulière en vous inscrivant sur notre site : www.holtzheim.fr

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Naël RUIZ 12 janvier 2019

GRANDS ANNIVERSAIRES

Gilbert HELDT	14 février 2019	80 ans
Germaine COLEY	5 mars 2019	80 ans
Pierre GNAEDINGER	13 mai 2019	80 ans
Laurence FRITSCH	3 avril 2019	85 ans
Lucie SCHOTT	13 avril 2019	85 ans
Thérèse NEUBURGER	22 février 2019	90 ans
Albert RUPP	25 février 2019	90 ans
Alice MEY	7 avril 2019	90 ans
Jeanne ULRICH	24 mai 2019	90 ans
Jules LUCK	3 juin 2019	90 ans

DÉCÈS

Catherine Marguerite NEUBURGER	3 février 2019
Thérèse WUCHER	2 avril 2019
Marie Claire BOTTEMER	13 avril 2019
Suzanne KLIPFEL	16 avril 2019
Christian SIEGLER	21 avril 2019

Les informations d'état civil sont diffusées dans la gazette après l'accord des concernés suivant les règles de protection des données personnelles

MARIAGES

AL KHALDI Jalal et ASSARDA 27 avril 2019

NOCES D'OR

Sandragassen et Narmadah VYDELINGUM	23 mars 2019
Jean-Marie et Françoise DICKELI	20 juin 2019

NOCES D'ORCHIDÉE

Albert et Marie Louise HAASER	10 avril 2019
Gérard et Inge FRITSCH	25 mai 2019

NOCES DE DIAMANT

Henri et Marie Elise MULLER 5 mai 2019

NOCES DE PALISSANDRE

Eugène et Germaine OTT 30 avril 2019



ANIMATIONS de la médiathèque

JUILLET 2019

Mercredi 3 à 15h

Atelier jeux de société, Dixit, Unanimo...de nouveaux jeux à découvrir. Tout public - sur inscription

Mercredi 10 à 10h30

Contes et histoires pour nos bébés lecteurs, raconte-tapis « Tête à queue »

Mercredi 10 de 14h à 16h

Mise en place des champignons, oiseaux et panneaux avec Carole LANG sur la parcelle devant la médiathèque

Mercredi 17 à 15h

« Ciné jeunes » dans l'auditorium

Mercredi 24 à 15h

« Les petits livres à mettre dans sa valise »

AOÛT 2018

Mercredi 28 à 15h

« Ciné jeunes » dans l'auditorium

La médiathèque sera fermée du mardi 30 juillet au samedi 18 août inclus.
Toute l'équipe vous souhaite de bonnes vacances

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Créés en 1953, les Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS) sont chargés de l'aide sociale au sein des Communes. Ce sont des établissements publics communaux qui interviennent dans les domaines de l'aide sociale légale et facultative, ainsi que dans les actions et activités sociales.

Le CCAS de Holtzheim est sollicité et intervient dans les actions prévues de façon réglementaire ou législative mais le principe social et parfois d'urgence prévaut. Ses actions sont soit définies dans les réunions plénières (deux voire trois par an), soit sollicitées par la Mairie pour des situations ponctuelles.

Sans vouloir rentrer dans les nombreux cas d'espèce, les activités peuvent se résumer ainsi :

■ L'aide aux personnes et familles en difficulté ou grande précarité

Elle s'articule habituellement sur plusieurs règles fonctionnelles : un accueil et un entretien avec les personnes demandeuses, un avis des acteurs sociaux en lien avec les instances telles que les Unités Territoriales des Actions Médico-Sociales et un suivi de ces unités représentant le Conseil Départemental du Bas-Rhin.

Concrètement ces aides se font sous la forme de «paniers alimentaires» d'un montant de 35 à 50 €, renouvelables selon la gravité de la situation. Ainsi en 2018, 6 familles ont été reçues, parfois plusieurs fois, représentant 26 paniers alimentaires pour un montant total de 240 €. Cette aide est assez constante mais les appels à l'aide de cet hiver laissent à penser que la situation restera préoccupante pour les temps à venir.

Sous forme d'aide exceptionnelle accordée directement par le Département, le Conseil Départemental requiert l'avis favorable du CCAS.

■ Les aides d'urgence

Heureusement plus rares, il s'agit de venir en aide matériellement de façon immédiate comme ce fut récemment le cas lors d'incendies d'habitations domestiques où il a fallu prendre en charge en urgence l'hébergement des personnes sinistrées.

■ La solidarité citoyenne

Elle s'exprime lors des nombreuses rencontres avec nos aînés dont la principale est le traditionnel repas des Aînés qui a lieu en janvier.

C'est un moment remarquable de rencontre et de joie partagée. Le repas est réservé aux personnes ayant franchi la barre des 70 printemps ! Cette année 258 aînés étaient présents. Le service était assuré par les élus, les membres du CCAS, leurs conjoints et amis. Ceux qui n'ont pas pu se déplacer, une centaine, ont été visités par les élus qui leur ont offert un colis de fête.

Certes, ce grand moment représente un poste budgétaire important, possible grâce à la dotation de la Mairie, mais il est perçu comme un élément de cohésion fondamental dans la vie d'une Commune comme la nôtre.

Cette solidarité citoyenne se prolonge bien sûr toute l'année grâce à l'Amicale des Aînés qui organise en collaboration avec le CCAS, plusieurs rencontres mensuelles et sorties organisées.

■ La participation aux actions de solidarité nationales

Dans la même volonté de la municipalité d'être partie prenante de grandes manifestations sociales qui dépassent la sphère communale, le CCAS participe à l'organisation des collectes du Don de Sang (Établissement Français du Sang).

Ainsi, depuis 2015, 2 puis actuellement 3 collectes par an sont assurées avec un nombre moyen de 67 donateurs à chaque fois.

Il en est de même pour la Collecte Nationale de la Banque Alimentaire qui se tient le dernier week-end de novembre.

Dans le cas de ces deux grandes contributions, les bénévoles sont tous ou majoritairement des élus municipaux ou des membres du CCAS.

Au-delà de ces actions les plus marquantes, il y en a aussi de plus fréquentes et plus discrètes, assurées par un secrétariat remarquable : accueil, écoute et confiance, confidentialité, orientation vers les services ou organismes socio-professionnels, médico-sociaux, aide aux démarches administratives, aide à la réalisation d'un CV et de recherche d'emploi, adresse postale domiciliée en Mairie...

Merci à toutes celles et tous ceux qui contribuent à cette Action Sociale. ■



À la rentrée à la médiathèque...

ATELIER D'ÉCRITURE ANIMÉ PAR CATHERINE LAVERGNE

Toutes les semaines le mardi de 18h à 19h à partir du 1^{er} octobre 2019 :

«**Délires et des mots**» ou l'écriture pour se lire, la poésie pour se dire ; la peinture et la sculpture sont sources d'émotions et d'inspiration...l'atelier d'écriture vous propose de vous retrouver pour mettre en mots et exprimer les nôtres en prose ou en « vers à pieds » ; public adolescents et adultes. Gratuit sur inscription.

Une présentation des textes inspirés des tableaux d'Auguste HAESSLER aura lieu lors d'un vernissage le mardi 17 septembre à 18h.

UN ATELIER HEBDOMADAIRE DE DESSIN À LA MÉDIATHÈQUE !

Du 13 septembre 2019 au 12 juin 2020 : les vendredis de 17h30 à 18h45

L'atelier de dessin et peinture «**Le Coup de Crayon**», animé par Christian RICHERT est destiné aux adultes souhaitant apprendre les bases du dessin graphite notamment ceux qui pensent ne pas savoir dessiner.

L'initiation sera orientée plus particulièrement vers le dessin figuratif (objets d'après nature, paysages, dessins ou photos).

Vous apprendrez à comprendre la construction et la composition d'une image et nous aborderons diverses techniques de dessin.

Les cours sont gratuits cependant une participation de 45€ est demandée, correspondant à l'acquisition du matériel de base personnel nécessaire aux activités (condition d'accès : avoir une carte pass'relle).

Sur inscription à l'accueil de la médiathèque, par téléphone au 03 88 78 82 26 ou par mail : infolecteur@holtzheim.fr. 10 participants maximum.

Calendrier des MANIFESTATIONS

JUIN 2019

Dimanche 30	Grand marché aux puces	Amicale des Sapeurs Pompiers	Rue et parking de la Bruche, rue de l'Ecole, Roseraie
-------------	------------------------	---------------------------------	--

JUILLET 2019

Samedi 6 et dimanche 7	24h de pêche. Soirée tartes flambées à volonté le samedi dès 19h. 13 €. Contact : 06.94.91.08.53	AAPPMA	Étang de pêche
------------------------	--	--------	----------------

Samedi 13	Bal et feu d'artifice	Commune	Parc municipal et salle de la Bruche
-----------	-----------------------	---------	--------------------------------------

AOÛT 2019

Vendredi 2 au lundi 5	Messti	Commune	Parking salle de la Bruche
-----------------------	--------	---------	----------------------------

SEPTEMBRE 2019

Dimanche 8	Forum des associations	Associations de Holtzheim	Salle de la Bruche
------------	------------------------	---------------------------	--------------------

L'AMICALE DES AÎNÉS

JUILLET 2019

Judi 4 de 11h30 à 18h

Déjeuner dansant au foyer St Laurent. (Rossbeef, salade de pomme de terre, Spätzel, Paris-Brest 15€) *

Mercredi 10

Caracalla – Départ 13h30 rue de la Bruche*.

Judi 9 de 15h00 à 17h30

Kafé krensel – jeux de société, cartes etc. Salle Beethoven, salle de la Bruche.

AOÛT 2019

Mercredi 14

Caracalla – Départ 13h30 rue de la Bruche *.

Judi 29 de 15h00 à 17h30

Kafé krensel – jeux de société, cartes etc. Salle Beethoven, salle de la Bruche.

(*) Inscription : Mme Marthe REEB : 03.88.78.23.29 (messagerie),
Mme Fabienne UHLMANN : 06.17.94.32.14 ou la mairie